

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 117 (1991)
Heft: 17

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

21.- 24. 8. 1991

Sia
TIME
Flims

Assemblée des délégués

Flims, vendredi 23 août 1991

L'assemblée des délégués aura lieu le 23 août au Parkhotel Waldhaus, à Flims, de 11 à 16 heures environ.

Ordre du jour

1. Ouverture
 2. Désignation des scrutateurs, appel
 3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 10.11.1990
 4. Dates de la CP et de l'assemblée des délégués en 1992
 5. Comptes de l'exercice 1990
 6. Budget et cotisations 1992
 7. Elections
 - Comité central
 - Président de la SIA
 - Conseil suisse d'honneur
 - Membres d'honneur
 8. Approbation de la révision partielle du règlement 153
- Repas de midi
9. Nouvelle politique de la Société
 - Idées directrices et priorités
 - Normes
 - Règlements
 - Formation continue
 - Plate-forme
 - Révision des statuts, propositions
 - Revalorisation des groupes spécialisés
 - Indemnité versée au président
 - Revalorisation des bureaux d'études
 - Revue *SI+A* et *IAS*, information
 - Activités de la SIA : Unitas, information
 - Divers

La section SIA des Grisons vous invite aux Journées SIA 1991

Venez passer quelques belles journées dans cet endroit charmant qu'est Flims, au milieu d'un paysage enchanteur. La section SIA des Grisons se réjouit de vous y accueillir pour les Journées SIA 1991. C'est le dernier moment pour retenir les dates suivantes :

21 août 1991

« Journée Maillart » : cérémonie de commémoration du pont de la Salgina ; circuit en train spécial SIA.

22 août 1991

Journée d'étude « Approche globale dans la planification des bâtiments ».

23 août 1991

Journée SIA et assemblée des délégués

24 août 1991

Excursions et « farewell ».

Un programme détaillé a été adressé à chaque membre SIA. Veuillez utiliser les formules y annexées pour vous inscrire.

Dans nos deux précédents numéros, vous avez pu découvrir le programme prévu pour notre deuxième et notre troisième journée. Voici comment se déroulera la quatrième et dernière :

Excursions et « farewell »,

samedi 24 août 1991

Savourer les beautés de la nature ou découvrir la culture grisonne ? Se dépenser en activités sportives ? Approcher les problèmes liés au trafic et au tourisme ? S'intéresser à la géologie de la zone d'éboulements de Flims ? Pénétrer dans l'univers fascinant du high-tech médical ? Autant de facettes du programme qui vous sera proposé pour cette journée. A vous d'en choisir l'une ou l'autre des huit excursions.

On se retrouvera enfin en altitude, sur la terrasse du restaurant Naraus : vue panoramique, dernier coup d'œil sur les Alpes et... au revoir !

A tous les membres de la SIA

Le secrétariat général introduit son propre système de gestion d'adresses - Renvoyez-nous votre carte-réponse s.v.p. !

La phase préliminaire

Depuis le mois d'octobre 1990, l'informatisation du secrétariat général de la SIA suit son cours. Après deux phases d'évaluation, un système micro-informatique interconnecté (Novell), composé d'un serveur PC (File Server) et de 20 postes de travail, a été installé en trois étapes. En même temps, le personnel concerné a été formé à l'utilisation des logiciels Windows 3.0 et Word pour Windows. Cette configuration de logiciel a donné de très bons résultats dans la pratique et est aujourd'hui considérée comme un moyen de travail indispensable à la SIA.

Parallèlement à l'installation et à l'introduction du traitement de texte centralisé, un système de gestion d'adresses a été mis au point. Il constitue la partie centrale de la solution informatique intégrée choisie pour le secrétariat général.

L'introduction du système de gestion d'adresses

Après une période de mise au point qui a duré neuf mois, le système de gestion

d'adresses a été concrètement mis en œuvre.

Il était important non seulement de disposer rapidement de certaines données, mais également de pouvoir opérer les sélections appropriées et établir les correspondances nécessaires. L'utilisation des informations servant à effectuer des envois et à élaborer des statistiques, ainsi que leur gestion efficace exigeaient la mise au point d'une structure très étudiée. Outre les adresses proprement dites et les indications y relatives, la banque de données contient également d'autres informations nécessaires à la gestion d'adresses et au service des relations avec les membres : appartenance aux sections, aux groupes spécialisés ou à des commissions, indications pour l'expédition, etc.

La reprise des données

Jusqu'à maintenant, la gestion de ces données des membres était assurée par le quotidien bâlois *Baslerzeitung*. Pour ne pas avoir à saisir de nouveau à Zurich les données des 11 000 membres de la SIA, nous avons décidé de les enregistrer directement de la banque de données de la *Baslerzeitung*, à l'aide d'un programme de conversion. L'établissement de la liste des membres nous semblait le moment opportun pour vérifier la conformité des données ainsi reprises.

Les cartes servant à la mutation des données

Comme chaque année, nous vous avons fait parvenir, à la mi-juillet, la carte-réponse qui nous sert de base pour la rédaction de la liste officielle des membres de la SIA. Les informations que vous y trouvez ont été reprises de la nouvelle banque de données destinée à la gestion d'adresses. Afin de pouvoir garantir l'exactitude des données enregistrées dans notre système informatique et de celles figurant sur la nouvelle liste des membres, nous vous prions de nous renvoyer, le plus vite possible, votre carte-réponse - que vous en ayez corrigé ou non les données.

En introduisant son propre système de gestion d'adresses, la SIA jette les bases d'une amélioration de ses prestations de services !

Christoph Gehr, SIA

P.-S. : Inversion des adresses privées et professionnelles sur les cartes de mutation

Lors de l'examen des premières cartes qui nous ont été retournées, nous avons dû constater qu'une inversion s'est produite entre l'adresse privée et professionnelle de certains membres. Nous avons immédiatement procédé à un contrôle des données correspondantes dans notre système : aucune anomalie n'a été constatée. Nous en concluons que l'erreur a dû se produire au moment de l'impression des cartes. Nous nous en excusons vivement auprès de nos membres et nous les prions d'apporter les corrections nécessaires sur la carte de mutation. Nous remercions chacun de sa compréhension.

*Secrétariat général de la SIA
Christoph Gehr*

Dessinateur en génie civil : révision du règlement d'apprentissage

Composé d'ingénieurs, dessinateurs, praticiens, enseignants et représentants des différentes instances de formation professionnelle, le groupe de travail chargé de la révision du règlement d'apprentissage de dessinateur en génie civil s'efforce, depuis l'automne 1989, de donner des contours nouveaux à l'image du métier de dessinateur. A la fin de 1990, il tirait les premières conclusions de ses travaux, esquissant notamment la direction vers laquelle allait s'orienter la révision envisagée (voir IAS 5/91, du 20 février 1991, pp. 45-47).

En même temps, une procédure de consultation était engagée pour recueillir un éventail aussi large que possible d'avis sur le sujet. Plus de 200 réponses sont venues en retour, fournissant au groupe de travail des indications précieuses sur la meilleure manière de poursuivre sa réflexion.

Des nombreuses opinions ainsi exprimées il ressort que, d'une façon générale, on est favorable au passage de l'apprentissage en quatre ans, tel qu'il est pratiqué à l'heure actuelle, à la subdivision en trois branches différentes de durées différentes, qui permettrait aussi aux jeunes en fin d'apprentissage de se qualifier dans une deuxième branche.

Après avoir analysé l'ensemble des réponses reçues et en avoir tiré les conclusions qui s'imposaient, le groupe de travail propose le modèle de formation ci-dessous (voir schéma).

Trois filières seraient ainsi proposées :

- dessinateur en *béton armé* : trois ans d'apprentissage
- dessinateur en *travaux publics* : trois ans d'apprentissage
- dessinateur en *génie civil* : quatre ans d'apprentissage.

On pourrait d'autre part envisager dans une école professionnelle la réalisation d'une formation de base commune aux trois professions, telle qu'elle a été souhaitée. Quant à la formation continue, elle demande encore à être étudiée de plus près.

En faveur du nouveau projet de règlement

Attrait :

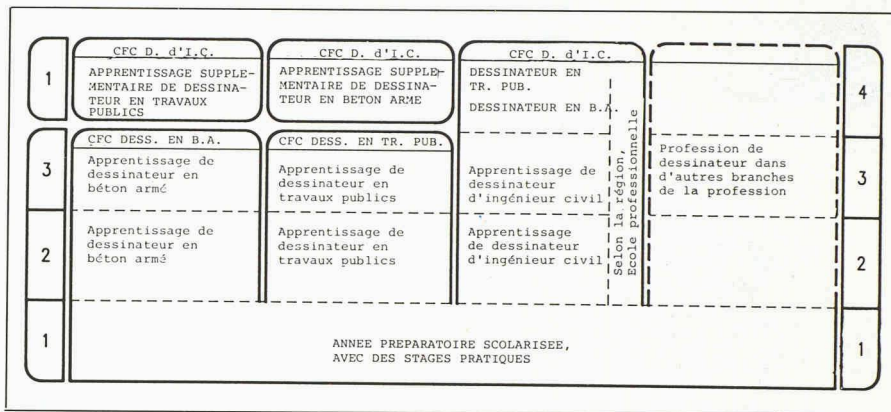
- choix entre trois métiers
- possibilité de se spécialiser ou, au contraire, d'être un « généraliste »
- système souple et perméable, permettant de modifier une trajectoire ou de compléter une formation
- réduction de la durée d'apprentissage à trois ans, conformément à ce qui se fait dans d'autres métiers : maçons, employés de commerce, etc.

Souplesse :

- le système, plus souple, tient mieux compte des aptitudes et des penchants individuels
- il est mieux adapté tant aux structures existant dans les bureaux qu'aux exigences auxquelles doivent répondre les dessinateurs.

Absence de cloisons rigides :

- la formation continue dans une école technique supérieure peut prendre différentes formes
- une spécialisation n'est pas définitive puisqu'on peut toujours s'engager dans



une formation complémentaire dans un nouveau domaine.

Tourné vers l'avenir :

- le système proposé est conforme à ce qui se pratique dans la CEE ; en Allemagne, par exemple, 90% des apprentissages se font sur trois ans
- le système permet une grande mobilité puisqu'il combine la formation par options avec la formation par étapes
- il permettra d'intégrer sans problème l'évolution qui se dessine dans les écoles techniques supérieures, avec, par exemple, trois ans d'enseignement pratique et un an de théorie générale.

Le groupe de travail s'occupant de la révision du règlement d'apprentissage de dessinateur en génie civil demande à toutes les personnes intéressées de bien vouloir lui faire connaître leur avis sur le modèle proposé, *d'ici au 16 septembre prochain* au secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich. Il les en remercie par avance.

Mark Helmle, président de la Commission de la formation professionnelle pour les dessinateurs en génie civil

La démarche de l'architecte¹

Introduction

Un architecte : comment ça marche ? Voici la question livrée à notre réflexion.

Les maîtres et les usagers des ouvrages que nous imaginons et faisons construire apprécient ou critiquent le résultat de notre travail. Ils ignorent les chemins que nous parcourons pour y parvenir. Du point de vue des prestations, il est bon qu'il en soit ainsi, que nous nous débrouillions tout seuls, discrètement, avec nos problèmes et que nous continuions à faire illusion en sortant de notre chapeau des projets comme lapins et foulards. Du point de vue des honoraires, la méconnaissance publique des efforts que nous devons fournir et de l'énergie que nous devons dépenser nous porte tort. Il semblerait que la profession d'architecte donne accès à une vie matérielle aisée, voire même à la fortune, alors qu'il n'en est rien pour ceux d'entre nous, si doués et compétents soient-ils, qui exercent leur métier avec l'engagement et la rigueur nécessaires.

Par ailleurs, on a pris l'habitude de rouler voiture sans plus jamais ouvrir le capot, en oubliant que des générations de chercheurs

¹Exposé présenté à Savigny le 29 juin 1991 lors de la journée d'étude SIA « Prestations et honoraires des architectes et des ingénieurs ».

ont sué sang et eau pour que ça tourne sans faillir. C'est une image, bien entendu, mais la réalité qu'elle illustre n'en fausse pas moins l'appréciation de notre travail, à nous qui ne disposons pas de générations, mais de quelques mois pour concevoir et développer non pas des prototypes de séries mais des séries de prototypes.

L'espace : matériau de la démarche

Le matériau avec lequel l'architecte travaille, c'est l'espace. On ne le répétera jamais assez, car nous vivons dans une civilisation de l'objet, qui, dans l'incapacité de créer des places, des rues et des lieux, a produit des volumes et des masses.

Cependant, notre besoin, c'est bien l'espace. Nous ne vivons ni dans les murs, ni dans les dalles. C'est l'espace que nous occupons, que nous animons. La conscience de ce fait s'est estompée au profit d'une perception réductrice et déviée.

Notre siècle est parcouru d'une peur de l'espace et du silence, qu'elle conjure en les saturant d'une profusion de meubles et de sons.

L'apprenti architecte doit se dégager de cette contre-éducation de l'espace, procéder à un intense travail sur soi-même, inverser le sens de la perception pour pénétrer et explorer un monde riche de satisfactions inouïes mais d'accès difficile. La considération d'un volume est relativement aisée car on peut l'inscrire dans le regard, on peut le toucher, le saisir dans les mains, tourner autour. On peut le façonner. En revanche, il faut pouvoir pénétrer dans l'espace. Par définition, nous sommes dedans, il nous entoure, nous le parcourons, nous y respirons. Imaginer l'espace, une suite d'espaces, des espaces construits et implantés dans un site, des espaces caractérisés, exige une motivation initiale, des dons particuliers, un entraînement intensif, une longue expérience vécue. Cette capacité spécifique de l'architecte, très sélective, est aujourd'hui, hélas ! mal reconnue.

Le processus du projet – Ses termes, ses phases – L'anticipation

Pour l'architecte, projeter c'est imaginer l'espace, définir sa structure, anticiper sur sa réalisation.

A l'origine du processus, surgit la volonté du maître de l'ouvrage qui exprime ses besoins, ses souhaits : ce que l'on nomme son programme. L'architecte a charge de l'interpréter. Il devra prendre en compte des données explicites : des surfaces, des fonctions, des relations, des quantités. Mais il devra également tenter de percevoir chez son client des désirs qualitatifs infor-

mulés, parfois informulables, implicites, secrets, données très subjectives auxquelles il ajoutera sa propre part de préoccupations, de valeurs. Cet ensemble forme le thème de l'œuvre.

Autre donnée, en général définie par le maître de l'ouvrage: le terrain, le lieu, le site, que l'architecte devra connaître sur plusieurs plans. L'un, à caractère scientifique: géométrie, géologie, botanique. Un autre, de nature historique, si le site est bâti. Un dernier, enfin, que l'on peut qualifier d'architectural, dans la mesure où il requiert la sensibilité à l'espace, à la structure, à ses formes.

Une troisième donnée est constituée par l'ensemble des matériaux et des techniques que la nature et la société nous fournissent, domaine immense et complexe dans lequel l'architecte puise les moyens de matérialiser les limites de l'espace, leur définition. La multitude de ces paramètres représente une masse considérable. Elle doit être analysée, mais également sentie, avant de procéder à une première synthèse immédiate et intuitive que l'on nomme le parti, noyau conceptuel du projet. L'alternance des analyses et des synthèses va progresser par phases: avant-projet, projet, dossier d'exécution, intégrant successivement toutes les données, si petites et fragmentaires soient-elles, dans la globalité de l'ouvrage, tout en maintenant, sinon même en renforçant, le motif initial. Ce développement créatif requiert des capacités scientifiques et poétiques, conjuguées avec art et méthode.

Cependant, il faut chercher ailleurs la colonne vertébrale de la démarche, le moteur du processus, l'essence du mouvement nommé projet. Il s'agit du désir, né de l'insatisfaction et conduisant au plaisir.

Cette notion est de nature passionnelle. Elle est primordiale. Insatisfaction originelle de l'homme dans un espace inadapté, indifférent ou chaotique. Désir fondamental d'intervenir, de modifier, d'ordonner, de signifier. Plaisir intellectuel de rassembler ce qui est épars, de réunir, de relier. Plaisir moral de structurer, de limiter, de mesurer. Plaisir affectif d'envelopper, d'abriter. Plaisir sensuel de filtrer la lumière, de propager les sons, de former des surfaces. Plaisir charnel de jouer avec la matière, de bâtir. Plaisir spirituel de donner un sens à l'espace absurde du monde.

La tâche de l'architecte est d'ordonner le chaos, de signifier l'espace neutre, d'intervenir sur le vide, de le structurer, de l'organiser, en construisant le plein. Au long de ce parcours, son investissement est énorme. Il engage dans le projet son esprit, son intelligence, son savoir, ses passions, son amour des êtres et des choses. On ne saurait, malgré les tendances dominantes de notre société, réduire son travail à un acte technique et économique.

A l'instar du compositeur, mais au contraire du peintre ou du sculpteur, l'intervention de l'architecte sur l'espace n'est jamais immédiate. Elle est toujours différée. Rien ne s'exécute avant que l'ensemble de toutes les parties ne soient définies dans le détail. L'étude est donc soumise en permanence à la nécessité d'anticiper. Depuis la première esquisse jusqu'à l'achèvement de l'ouvrage, chaque pas, chaque proposition, chaque décision, doivent être mesurés dans leurs conséquences, leurs implications architecturales,

techniques, économiques. L'imagination dans l'espace se double de l'imagination dans le temps pour rendre la tâche du projet très complexe, et par là même passionnante à maîtriser.

La notion de quête, de recherche

L'architecte projetant est un homme en quête continue. Il n'utilise pas le schéma car celui-ci ne saurait exister. Chaque projet contient ses propres données, ses propres valeurs, ses règles, ses caractéristiques uniques, son histoire, sa vie.

Le projet a un commencement mais quasiment pas de fin en soi. Il se développe, se travaille, se retravaille. De visions concentrées et excitées dans une boîte crânienne, il se métamorphose en traits multiples, rationnels mais encore abstraits posés sur du papier. Il est le fruit d'un travail où l'on s'approche du but sans jamais vraiment l'atteindre. On observe ce fait dans les travaux des plus grands où les dessins, multipliés à l'envi, témoignent d'une recherche permanente interrompue par l'impératif du délai. Au début du processus, lors de la commande, le maître de l'ouvrage énonce les objectifs pratiques à atteindre, à partir desquels l'architecte imagine vers quel but idéal le projet doit être développé. Ces buts s'affirmeront au fur et à mesure de l'évolution de l'étude.

Les buts du client et de l'architecte ne sont pas identiques, mais complémentaires. L'un dit habitation, hôpital, gare; l'autre répond comment l'habitation, comment l'hôpital, comment la gare. Le client s'attend à recevoir un outil confortable, d'utilisation fonctionnelle et pratique, économique, aisé d'entretien, solide, plaisant pour lui et subsidiairement pour son voisin. L'architecte, quant à lui, doit concevoir un bâti signifiant, harmoniser le lieu, la fonction, la structure et la forme. Ses sources, ses référents sont essentiellement en lui-même; ses projections s'appuient sur un univers synthétique, précis et limité dans le temps, une sorte de microcosme qui trouverait sa focalisation en un point déterminé du territoire.

Le nécessaire et l'impossible – La remise en question

Les exigences internes de l'architecture sont telles que l'architecte sous leur empire ressent à l'égard de son projet en cours un sentiment de nécessité presque extérieur à lui-même. A l'inverse, un défaut à l'égard des mêmes exigences rend le projet impossible. Il faut le remettre en question.

C'est pourquoi l'architecte dessine sur du calque, superposant successivement les couches qui, chacune, tentent de maintenir le nécessaire en éliminant l'impossible.

Progressant de certitudes en doutes et de doutes en certitudes, l'architecte suit le long, sinueux et exaltant chemin de la «projetation», se déplaçant, sortant de son axe, revenant sur ses pas, et remettant son exercice en cause de façon récurrente. Le doute qui l'aiguillonne dans les phases critiques est le garant d'une œuvre convaincante.

Une étroite intimité se manifeste spontanément, comme une immanence, entre l'architecte et son projet. Cette relation est une constante insécable et se refuse à toute tentative d'altération. La remise en question du parti architectural, du langage du projet, de sa formulation doit émaner de l'archi-

tecte. Cette prérogative est la manifestation de son éthique aussi bien que de son code déontologique. Mais elle ne doit nullement exclure la critique.

Le problème du temps et de la limite

Depuis toujours, aussi loin que l'histoire de l'art de bâtir peut remonter, l'architecte a été confronté à la problématique du temps et de la limite, définis ici en termes de délais impartis pour l'accomplissement d'un ouvrage.

Le prince et le monarque voulaient inaugurer leurs demeures et palais à une date précise en relation avec l'histoire de leur règne. L'évêque et le prélat exigeaient de leur maître d'œuvre une fin d'ouvrage, consécration de cathédrale ou de basilique, qui coïncide avec une fête solsticiale, jour anniversaire de saints ou d'éminents personnages de l'Eglise.

Lors de la première rencontre avec le maître de l'ouvrage, la question de la date de fin des travaux est invariablement posée et cela parfois même avant que l'architecte ait pu visiter le terrain et connaître le programme. Cette demande ressurgira à chaque étape de développement du projet. L'architecte doit gérer son temps en rapport avec l'objet à concevoir et, ultérieurement, construire. Cette prestation fait partie de son mandat.

Le projet, nous l'avons dit, demande beaucoup de recherche, nécessite un engagement continu, s'élabore par périodes d'analyse et de synthèse, de critiques et de création, s'affine progressivement. Dans ce contexte naît la contradiction, quasi systématique, entre les buts qualitatifs de l'architecte et la pression des délais qu'il subit dans son travail.

La remise en question, le développement d'une conception ne se programment pas comme un ordinateur. Un projet doit vivre selon les cycles et les rythmes de son concepteur, entre les pôles de l'interrogation et de l'affirmation. Le couple architecte-projet est une réalité intrinsèque. Elle répond essentiellement à des valeurs et des considérations humaines.

Si par rationalité extrême, par obsession pragmatique, on en venait à codifier et à uniformiser les multiples et différents objets à bâtir, nous déboucherions indubitablement sur un appauvrissement du patrimoine architectural, à une désertification culturelle par suppression du processus de la pensée et de l'imaginaire.

L'apprentissage de la démarche

L'architecture s'enseigne-t-elle? L'école guide les premiers pas, pose les jalons d'une démarche qui doit devenir personnelle. Les exercices de projet qu'elle propose, en augmentant petit à petit les difficultés, permettent à l'étudiant de se familiariser avec le «faire» architectural. Délimiter les espaces, les définir, les hiérarchiser, les structurer, les relier. Apprendre que l'échelle humaine est à la base de toutes les mesures. Apprendre qu'on ne peut pas arrêter son œil à 30 cm d'une feuille de papier sur laquelle se mettent lentement en place, par le crayon, des lignes et des points, prémices d'une réalité possible, mais qu'il faut arriver à se projeter à l'intérieur d'espaces encore imaginaires, s'y promener en tentant de percevoir, réellement, les diverses textures, les opacités, les transparences, les ombres, les lumières.

Et modifier, inlassablement. Car l'expérimentation des faits architecturaux par le projet est une recherche continue, incessante, sans répit. Chaque projet, qu'il devienne ou non une réalité construite, nourrira, consciemment ou inconsciemment, les projets suivants, les œuvres futures. Le lien qui s'établit ainsi entre les thèmes, les sites ou les techniques différentes, ne devient d'aucune manière une routine, une recette à appliquer. C'est, au contraire, d'un véritable enrichissement qu'il s'agit, à partir duquel l'architecte devra agir avec aisance et liberté.

Les projets de concours, par exemple, n'impliquant pas de contact direct avec les maîtres d'ouvrage, permettent d'élargir et, simultanément, de concentrer cette expérience dans des conditions quasi autarciques. L'architecte peut y vérifier ses acquis, certaines certitudes, ses convictions ou, au contraire, s'élancer comme si tout était à inventer, à découvrir, à expérimenter.

Ses doutes, ses remises en question, les ruptures qu'il provoque lui-même dans le processus ne sont pas synonymes de méconnaissances, mais désirs d'une perfection toujours possible. A la recherche sur le papier doit inévitablement s'ajouter la confrontation avec la réalité bâtie, que ce soit par la matérialisation de ses propres projets ou par l'étude de projets réalisés par autrui, proches ou éloignés dans le temps.

Le Corbusier, autodidacte au terme de sa vie, écrivait : « La clef c'est regarder : observer, enregistrer, relier, créer ».

Le travail du projet – Son résultat

Projeter, c'est jeter en avant, vers l'avenir, une construction qui n'existe pas. Travail de création. Progression d'une idée floue au départ vers une conception précise et détaillée. Travail d'approche, de maturation, rythmé par les phases de l'avant-projet, du projet, de l'étude des détails, du libellé des soumissions, des plans d'exécution...

Travail de l'imagination, tout d'abord, puis de la représentation. Imagination tantôt rapide, tantôt lente. Représentation, par le dessin, par les maquettes : travail toujours lent, même lorsqu'il est fait d'une main leste et habile. Travail artisanal où il s'agit de tracer sur le papier des milliers de signes, comme un travail de dentelle. Travail sur mesure, où la position, la dimension, la signification de chaque élément nouveau, doit être pensée, contrôlée.

Imagination et représentation : couple d'un moteur où la représentation relance l'imagination pour compléter ou remettre en question l'image précédente. Travail d'oiseau de l'imagination, où il faut s'élancer, décoller, voler, scruter. Travail de fourmi de la représentation où il faut aller chercher, rassembler, accumuler...

Travail solitaire et travail d'équipe. Solitaire tout d'abord lorsqu'il s'agit d'opérer la synthèse des données multiples du thème, du site et des matériaux, de dégager un parti. Travail d'équipe lorsqu'il faut faire appel à des compétences techniques particulières : celles des ingénieurs. Et aussi lorsqu'il s'agit de répartir les tâches dont la somme dépasse la capacité d'une seule personne. Collaboration de dix, de vingt personnes. Coordination. Pilotage. Convaincre, entraîner, relier. Sans perdre le

cap. Et hors de toute routine. L'objet en gestation n'a jamais existé.

Par un autre côté, travail d'interprétation, puisqu'il s'agit des besoins des autres : le maître de l'ouvrage, les futurs habitants. Travail particulier dans la mesure où l'imagination de l'architecte doit puiser dans toutes les disciplines : humaines, scientifiques, techniques, où elle doit témoigner d'un esprit d'ouverture, de culture, d'érudition. Travail de synthèse parfois difficile parce que confronté à des exigences contradictoires.

Hormis ses acteurs, personne ne connaît la réalité de ce travail, l'effort inlassable qu'il signifie, la somme de temps qu'il suppose. Pourquoi, la nuit, la lumière brille-t-elle si souvent dans nos ateliers ? Pourquoi l'Ecole d'architecture est-elle si fréquemment illuminée, le samedi, le dimanche ? Cependant, les dessins qui sortent des ateliers – plans, coupes, élévations, détails – paraissent simples. En particulier si le projet est bon, ils semblent aller de soi et donnent l'impression d'avoir été produits en quelques jours. Image trompeuse.

Lorsqu'on parcourt l'exposition des avants-projets d'un concours, que l'on s'arrête devant le dossier d'un concurrent – six à huit planches en noir et blanc – imagine-t-on qu'il en a coûté à son auteur, en salaires et en frais, disons, pour en fixer l'ordre de grandeur : cinquante mille francs suisses ? Le prix de deux, trois voitures pour huit feuilles de papier ? Mais oui ! c'est bien huit cents heures de travail qu'il a fallu consacrer pour y parvenir. Aujourd'hui, notre sens de la réalité du travail artisanal est faussé par celle du travail industriel. Nos critères d'appréciation se fondent sur la valeur de tous les objets d'usage courant qui peuplent nos activités, produits en grande série, avec lesquels la production de l'architecte, par sa nature foncièrement différente, se compare douloureusement.

Le travail de l'exécution – Ses risques

Le projet d'architecture, exception faite des utopies, est destiné à être réalisé.

Le travail de l'architecte relatif à l'exécution de l'ouvrage est beaucoup mieux connu du public que le travail du projet. Il se produit sur la scène du chantier de manière visible et audible. Son résultat, l'ouvrage, constitue le but concret du maître, beaucoup plus proche de l'expérience courante que le dessin, toujours frustrant par rapport à l'attente du client. Les plans sont là. Il faut informer, convaincre ceux qui vont exécuter. Travail de dialogue, de coordination, d'orchestration. Cependant, quelque part, c'est encore le projet qui se poursuit et qui s'invente. Les dessins ne suffisent pas toujours. Et parfois, au même titre que sa représentation graphique, c'est la réalisation de l'ouvrage qui suscite une remise en question. Avec les meilleures intentions, bien sûr ! Mais attention aux conséquences d'une modification du plan ! Les décisions doivent se prendre vite, suivre le rythme propre du chantier. Seul celui qui a généré le projet, qui en a lui-même tracé les méandres, est en mesure, par intuition souvent, d'imaginer les implications logiques du changement. Gardien de la conception initiale, l'architecte doit tenir le cap, quelles que soient les sautes de vent. A lui de mener le

bâtiment à bon port. L'entreprise est complexe, les pièges ne manquent pas et les sommes en jeu sont considérables. Travail de direction et de vigilance.

Dans la mesure où chaque bâtiment est unique et représente son propre prototype, le risque d'une difficulté de réalisation ou d'un défaut de construction est toujours latent. L'explosion des matériaux et des techniques, leur évolution rapide exigent de l'architecte une connaissance de plus en plus encyclopédique et renouvelée. Là encore, sa capacité d'anticipation sera la meilleure garantie de produire des ouvrages fiables et durables.

La rétribution du travail

Nous avons dit les facultés, les exigences, les souffrances, le travail et les risques de la pratique de l'architecte. Pour quelles raisons sa rétribution est-elle toujours discutée, mise en cause ? Nos tarifs âprement négociés ? Le règlement d'honoraires contesté ou tout simplement pas appliqué comme c'est régulièrement le cas de l'article dix, relatif au mandat d'avant-projet confié à plusieurs architectes ?

Nous concluons ici en pensant que l'architecture n'est pas un métier. C'est un acte si fondamental, si vital, si passionnant et désirable qu'il paraît normal que l'architecte paie pour le pratiquer. Et, quelque part, c'est bien ce qui se passe effectivement.

*Blaise Ph. Junod, Gilbert Favre,
Bernard Zurbuchen
Architectes SIA*

Le coin de la rédaction

Point final

700^e : l'année du retour à la nature ?

La SIA va tenir son assemblée des délégués dans les montagnes grisonnes, les responsables des transports de la Communauté européenne pourchassent M. Ogi durant ses vacances pour lui proposer un marché aux fins de promotion du ferroutage, les Groupements patronaux vaudois définissent les limites du libéralisme face aux inégalités sociales sur le plan international (en particulier pour l'agriculture), l'ozone préoccupe nos autorités, la voiture électrique pointe à l'horizon, les Offices fédéraux des eaux et de l'environnement, des forêts et des paysages se penchent sur les possibilités de nidification du cincle plongeur et de la bergeronnette des ruisseaux : la nature serait-elle passagèrement à la mode ou serions-nous enfin en train de comprendre que nous sommes ses enfants, et non ses maîtres ?

C'est cette question que j'aimerais livrer aux réflexions de nos lecteurs en ces semaines où chacun aspire à se mettre au vert.

Jean-Pierre Weibel